
Procès-verbal de l'Assemblée ordinaire des délégués de la SCS
Samedi 14 août 2021, 09h45, Badmintonhalle, Balsthal

Ordre du jour

1. Salutations

Vérification de la conformité de la convocation, Election des scrutateurs

2. Approbation du procès-verbal

de l'Assemblée ordinaire des délégués du 14 octobre 2020 à Balsthal
(organisée selon l'ordonnance COVID-19 3 du Conseil fédéral)

3. Approbation des rapports

du Président central de la SCS, des groupes de travail et des commissions, du Président de la CTUS, du Président de la CTAMO, de la rédaction de la revue «Hunde»

4. Présentation des comptes annuels 2020, Rapport des réviseurs, Approbation / Octroi de la décharge au Comité central

5. Approbation du budget 2021

6. Fixation de la cotisation annuelle 2023

Le Comité central propose d'augmenter la cotisation par membre de CHF 5.— ce qui équivaut à un montant de CHF 20.— par année pour l'année 2023

7. Elections

Comité central de la SCS; Propositions du Comité central:

- Président Hansueli Beer
- Responsable des finances Béat Leuenberger
- Présidente du cercle de travail Elevage, Comportement, Protection des animaux Yvonne Jaussi

- Autres membres Barbara Müller
Dr. Walter Müllhaupt
Janine Böhi-Wenger

Faire parvenir par écrit au Comité central d'autres propositions éventuelles pour les élections jusqu'au **31 juillet 2021**

- Organe de révision de la SCS : Engel Copera AG Berne
Urs R. Seiler

- Membre d'honneur Imelda Angehrn, pour son engagement en faveur de la race Continental Bulldog

8. Hommages

Remise des distinctions du mérite Lisbeth Mach
Jean-Pierre Boegli

Remise du certificat d'honneur pour son engagement en faveur de la cynologie
Eva Mosimann

9. Projet Communication de l'Association 2021 à 2023

10. Informations sur l'état intermédiaire de la Fondation Chien Suisse

11. Informations sur la «Journée du chien 2021»

12. Projet «Adhésion de la SCS à Swiss Olympic»

13. Assemblée des délégués 2022

14. Divers

1. Salutations

Hansueli Beer ouvre l'Assemblée des délégués 2021 presque à l'heure, avec juste 10 minutes de retard, et passe la parole au Président de la commune de Balsthal, Freddy Kräuchi, qui nous fait découvrir sa localité et ses atouts.

Hansueli Beer rend attentif aux mesures de protection actuellement en vigueur concernant le Covid-19. Le concept de protection a été soumis aux présidents le 12 août et se trouve encore à l'entrée.

Il salue ensuite officiellement toutes les personnes présentes à l'Assemblée des délégués 2021 à Balsthal. Il adresse un salut tout particulier à nos membres d'honneur Eva Mosimann et Jeremias Janki; il les remercie d'être venus, leur présence nous fait particulièrement plaisir. Il salue aussi très cordialement toutes les détentrices et tous les détenteurs de l'ordre du mérite de la SCS, la Présidente de Jeunesse + Chien Ursula Känel Kocher qui est également rédactrice en chef de la revue «Hunde», notre réviseur Urs Seiler, Olivier Glardon, Président de la SVS, Chantal Ritter, vétérinaire cantonale du canton de Soleure, le colonel Christian Arioli Chef du Centre de compétence pour les animaux de l'armée et naturellement les membres du Secrétariat central, Andreas Rogger et Franziska Rüttschi. Il remercie les dames du Secrétariat central présentes pour leur soutien dans l'organisation : Marisa Schilliger, Gabriela Schild et Rebecca Hügin. La responsable de la presse pour «Hunde», Ursula Känel Kocher a déjà été saluée précédemment. Hansueli Beer souhaite la bienvenue à Christian Zingg, en tant que représentant de la presse pour infoChien. Il salue également les deux interprètes Viviane Vaucher et Hélène Béguin, ainsi que tous les auxiliaires qui œuvrent en coulisses.

Se sont excusés pour l'Assemblée de ce jour: Peter Rub, Président d'honneur, Louis Quadroni, Hans W. Müller, Otto Rauch, Christine Rossier, Franz Scheibler membres d'honneur, ainsi que divers hôtes invités. Le messenger du chien de cette année, Daniel Koch, n'a malheureusement pas non plus pu être présent.

En outre, les deux membres du Comité central Walter Müllhaupt et Erich Schwab se sont excusés à court terme pour des raisons de santé. À court terme également, Mike Greub s'est excusé parce qu'il a un chien malade à la maison et il doit s'en occuper.

Depuis la dernière assemblée, nous avons de nouveau dû prendre congé de cynologues méritants. Il prie l'Assemblée de se lever en mémoire des camarades décédés. Merci.

Vérification de la conformité de la convocation

Nous en venons à la conformité de la convocation à l'Assemblée des délégués.

Publication de la convocation avec l'ordre du jour :

HUNDE 4/2021	Semaine 23	Dépôt du courrier 11.06
info Chiens CR 07/2021	Semaine 27	Dépôt du courrier 01.07

L'envoi de la convocation écrite à eu lieu le 07.07. par e-mail. Avec la convocation, les Présidentes et les Présidents ainsi que les membres d'honneur ont reçu l'ordre du jour et ils ont pu télécharger les annexes des différents points à l'ordre du jour, y compris les comptes annuels détaillés.

À l'entrée, les délégués ont reçu le matériel de vote (cahier bleu A5) avec un résumé des comptes 2020 et le budget 2021.

Je déclare que l'Assemblée des délégués 2021 a été convoquée conformément aux statuts et qu'elle a atteint le quorum.

Actuellement sont présents 170 délégués ayant le droit de vote. Le nombre de délégués sera contrôlé une fois encore avant les élections.

Election des scrutateurs

Barbara Müller propose les membres de la SCS suivants en tant que scrutateurs :

- Table A: Jacqueline Zimmermann, (Cavalier King Charles Club)
- Table B: Christine Korner (Bearded Collie Club)
- Table C: Marcial Engel (Club des chiens courants)
- Table D: Reto Huber (SC, groupe local Schöffland)
- Table E: Silvia Wiederkehr (SC, groupe local Schöffland)
- Table F: Marcial Engel (Club des chiens courants)
- Table G: Marcel Kettacker (KV Zoug et environs)
- Table H: Jacqueline Zimmermann, (Cavalier King Charles Club)
- Table I: Maya Mehmman (SCS Bremgarten)
- Table J: Michael Neugel (Dogues allemands)
- Table K: Michael Neugel (Dogues allemands)
- Table L: Christian Meienberger (SCS Section St-Gall)
- Table M: Simone Béchir (Fox-Terrier Club)
- Table N: Bruno Homberger (Club des Leonberg)
- Table O: Verena Zwahlen (KV Wengi Soleure)

Hansueli Beer prie de confirmer les scrutateurs proposés.

Les scrutateurs proposés sont acceptés à l'unanimité.

Il informe que, comme de coutume, le Comité central ne donnera aucune voix.

Les scrutateurs annoncent leurs résultats personnellement à voix haute et distinctement à Andreas Rogger à la table du Comité, lequel reçoit les résultats et les communique. Les membres du CC, Peter Bieri et Béat Leuenberger prennent note des résultats.

Bureau des élections et des votes:

Pour le bureau des élections et des votes, c'est Albert Castegnaro qui s'est mis à disposition en tant que responsable. Merci Albert de pouvoir toujours compter sur toi. En tant qu'autres membres du bureau des élections, nous vous proposons les scrutateurs désignés ici. Vient encore s'ajouter Franziska Rüttschi du Secrétariat central.

Hansueli Beer prie d'approuver les membres proposés pour le bureau des élections.

Les membres proposés pour le bureau des élections sont acceptés à l'unanimité.

Culture de l'entretien et de la négociation: L'Assemblée des délégués est l'organe suprême de l'Assemblée des délégués de la SCS. Les membres de la SCS sont les sections en tant que sociétés indépendantes qui disposent d'au moins une voix, puis d'une voix proportionnelle au nombre de leurs membres (une voix par tranche de 50 membres). Les sociétés qui disposent chacune d'une voix, ainsi que les membres d'honneur de la SCS, sont les seules personnes physiques à disposer du droit de vote. Le Comité central ne doit pas être compté puisqu'il a décidé de ne pas donner de voix. Les personnes présentes avec droit de vote sont en conséquence les délégués de leurs sections. Nous partons du principe que les propositions et les votes émis le sont sur mandat et en accord avec leur section, resp. leur comité. Veuillez ne parler que des affaires concernant l'ordre du jour et le plus possible de manière concise. Si vous voulez demander la parole, je vous prie de venir au micro devant ou à l'arrière, de mentionner votre nom et votre prénom et votre section. Seules les décisions concernant les points fixés à l'ordre du jour peuvent être prises. C'est Andreas Rogger le responsable du procès-verbal. Comme de coutume, les propos émis durant l'Assemblée sont enregistrés. Merci de votre compréhension.

Venons-en à l'ordre du jour.

Le Comité central propose une modification de l'ordre du jour concernant le point 6.

Il y a relativement peu de délégués présents ici à Balsthal. En cas normal, ils sont entre 250 et 280 et aujourd'hui, il n'y en a que 170 présents. Comme nous avons prévu à l'ordre du jour une augmentation de la cotisation des membres, nous avons compté avec la présence de 350 délégués. Le Comité central n'aimerait pas donner l'impression de vouloir faire passer l'augmentation de la cotisation. C'est pourquoi le CC propose de maintenir la cotisation annuelle à CHF 15.00 pour 2023 et de ne voter sur son augmentation que lors de l'Assemblée des délégués de 2022.

La modification de l'ordre du jour a été approuvée à l'unanimité.

Concernant l'horaire: Nous pensons que l'Assemblée peut se terminer avant le repas de midi. L'apéro est prévu à env. 12h30 et le repas de midi à 13h30. Si à ce moment-là tous les points à l'ordre du jour n'ont pas pu être traités, nous devrions nous retrouver après le repas de midi afin de traiter le reste figurant à l'ordre du jour.

2. Approbation du procès-verbal

de l'Assemblée ordinaire des délégués du 14 octobre 2020. L'AD a été tenue par écrit en raison du Covid-19.

Le procès-verbal de l'Assemblée des délégués du 20 octobre 2020 à Balsthal a été envoyé par e-mail le 27 octobre 2020 à tous les Présidents et Présidentes et était accessible à partir de cette date sur le site de la SCS. Aucune demande de compléments et/ou de modifications ne nous sont parvenus dans le délai de 30 jours fixé à l'art. 27 des statuts. Sur avis et souhait d'un membre, nous avons ajouté dans le procès-verbal les noms des membres du CC présents lors de la séance.

Pour le bon ordre, nous souhaitons soumettre le procès-verbal à votation.
Le procès-verbal est approuvé.

3. Approbation des rapports

- a) du Président central de la SCS,
des groupes de travail et des commissions
- b) du Président de la CTUS
- c) du Président de la CTAMO
- d) de la rédaction de la revue «Hunde»

Hansueli Beer relève que les rapports annuels ont paru dans les publications officielles HUNDE 4/21 et infoChiens CR 7/21. Par ailleurs, il est possible de télécharger les annexes de l'ordre du jour sur notre site Internet.

Comme de coutume, **Hansueli Beer** donne la parole au vice-président **Béat Leuenberger** pour l'approbation de son rapport des comptes annuels.

Béat Leuenberger salue les membres d'honneur ainsi que les délégués et les prie d'approuver le rapport du Président en levant le bulletin de vote bleu.
Le rapport annuel du Président est approuvé à l'unanimité.

Hansueli Beer propose d'approuver in globo les autres rapports qu'il énumère. Il n'y a pas d'opposition.
Tous les rapports sont approuvés à l'unanimité.

4. Présentation des comptes annuels 2020, Rapport du réviseur Approbation / Octroi de la décharge au Comité central

Hansueli Beer donne la parole au chef des finances, Béat Leuenberger.

Béat Leuenberger, responsable des finances de la SCS se réjouit une fois de plus de présenter les comptes annuels. L'année 2020 va entrer dans l'Histoire comme année de la pandémie au Covid-19. La pandémie a bouleversé nos vies. Malgré cette situation extraordinaire, la SCS a entrepris tous les efforts nécessaires pour maintenir ses activités en faisant appel aux systèmes de vidéoconférences au lieu des traditionnelles séances. Le fait que de nombreuses activités et manifestations ont dû être annulées a eu des effets négatifs sur les finances de la SCS. Vous l'avez d'ailleurs certainement déjà remarqué si vous avez lu la brochure «Comptes annuels 2020».

Après cette brève introduction, Béat Leuenberger commence par la présentation des comptes annuels 2020 et les comptes d'exploitation.

Vous voyez un résumé des comptes de résultats. Les Présidents ont reçu les comptes détaillés. Vous pouvez les remettre à vos délégués.

Il donne des informations sur les comptes annuels en se basant sur l'analyse des comptes de résultat et explique les différents chiffres. Concernant les cotisations des membres, nous avons Fr. 683'000.— en 2019 et Fr. 662'000.— en 2020, ce qui équivaut à une baisse de Fr. 21'000.—. Il y a 1400 membres en moins. En d'autres termes, nous avons tablé sur un budget trop optimiste. Les cotisations récoltées par une société devraient au minimum couvrir les frais d'exploitation. Dans notre association, nous ne sommes malheureusement plus dans cette situation depuis plusieurs années. Béat Leuenberger reviendra sur ce point 6 à l'ordre du jour concernant la fixation de la cotisation annuelle pour 2023.

Un autre revenu est constitué par le sponsoring qui représente un poste important et là aussi on observe une baisse de Fr. 19'000.— par rapport à 2019. Comme on l'a déjà mentionné au cours des 3 dernières années, nous avons pu maintenir la cotisation des membres à Fr. 15.— par membre grâce au sponsoring. Nous remercions sincèrement les entreprises qui nous soutiennent ainsi que nos deux négociateurs Hansueli Beer et Andreas Rogger pour leur efficacité. Il devient de plus en plus difficile de prolonger les contrats existants ou d'acquiescer de nouveaux sponsors, c'est pourquoi en 2022, il sera demandé d'adapter la cotisation des membres. Béat Leuenberger reste convaincu que le montant annuel des cotisations des membres devrait couvrir les frais en cours de la SCS.

Frais du Secrétariat central: Par rapport à 2019, les frais ont baissé de Fr. 169'000.—. La suppression de nombreuses activités en raison de la pandémie, a entraîné une réduction des effectifs et des temps de travail, tout comme une baisse drastique des dépenses. La mise à jour et l'amélioration de l'informatique ont toutefois entraîné un dépassement du budget. D'une manière générale, le compte de résultats présente de petits écarts, positifs et négatifs, par rapport au budget. Béat Leuenberger renonce à donner de plus amples informations à ce sujet.

Résultat des comptabilités partielles: Les différentes comptabilités partielles (LOS / Insigne d'or / CECP) ont clôturé avec un montant positif de Fr. 108'000.—. Donc bien meilleur que ce qui était prévu au budget. Le total négatif des autres comptabilités partielles de Fr. 10'600.— est donc supérieur à ce qui était prévu au budget. Vous trouverez les chiffres détaillés dans la brochure. Béat Leuenberger remercie les présidents des sous-groupes qui ont travaillé consciencieusement en collaboration avec leurs caissiers en fonction du budget qui leur était confié.

Le compte de résultat 1 clôture avec une perte de Fr. 41'650.— par rapport à la perte de plus de Fr. 300'000.— prévue au budget. Vous pouvez le constater en lisant la brochure. Un résultat négatif de Fr. 50'000.— a été enregistré pour les frais extraordinaires, des détails à ce sujet figurent également dans la brochure.

Le Comité central propose de clôturer les comptes annuels 2020 avec une perte de Fr. 93'701.—. Le total du bilan 2020 s'élève à Fr. 2'000'000.—, avec une augmentation de Fr. 100'000.— par rapport à 2019. Les liquidités 2020 ont diminué de Fr. 980.000 par rapport à 2019.

Vous en avez décidé ainsi lors de l'Assemblée des délégués 2018 et nous avons accordé un prêt sans intérêt à la Fondation Chien Suisse. Ce prêt figure dans le bilan sous biens immobiliers – prêt immobilier à la Fondation.

Le 31.12.2018 le patrimoine de la SCS s'élevait à Fr. 2'000'032. —. Les provisions pour risques éventuels, en cas de nécessité, ont été clôturées au 31.12.2020. Nous pouvons donc en conclure que notre situation financière est bonne. Elle nous autorise une certaine stabilité face à des crises imprévisibles. Ce qui signifie que nous ne voulons pas couvrir des pertes futures par une augmentation des cotisations. Bêat Leuenberger demande s'il y a des questions.

Hélène von Aesch Walter (IGKO) demande la parole et pose la question : Quel est l'objectif patrimonial de la SCS, de quelle fortune la SCS a-t-elle besoin pour maintenir son état.

Bêat Leuenberger C'est difficile de répondre à cette question. S'il n'y a plus de crises au cours de ces 10 prochaines années, alors je peux te dire que notre fortune est actuellement trop élevée. Mais nous avons besoin d'une réserve, d'une marge de sécurité afin de couvrir les éventuels futurs frais sans devoir demander aux sections ou aux clubs de race d'exiger des montants supplémentaires.

Andreas Rogger ajoute que certains Kennel Clubs, par ex. le Norvégien, se sont retrouvés proches de la banqueroute en raison du Covid-19. Ils n'ont plus pu payer leurs factures et n'ont plus pu garder leurs employés. Ils se sont alors adressés aux sociétés de membres et chacune a versé un montant entre EUR 5'000.— et 20'000.—.

C'est justement cette situation que nous voulons éviter et nous savons que dans les affaires en général, nous avons besoin d'un capital qui permette de survivre durant deux ans si on est confronté à une situation critique. C'est une règle qui s'applique aussi à la SCS. Comme nous avons relativement bien traversé la pandémie jusqu'à maintenant, nous sommes persuadés que cette philosophie est la bonne. Il faut agir très prudemment avec l'argent.

Bêat Leuenberger remercie tous les employés de la SCS qui s'efforcent de répondre aux clients en se montrant disponibles et polis. C'est magnifique comme tous se sont mis rapidement au télétravail durant cette crise sanitaire qui, malheureusement, n'est pas encore terminée. De très sincères remerciements s'adressent à Andreas Rogger, responsable de notre Secrétariat central, pour son engagement sans faille. Pour un responsable des finances, il est particulièrement réconfortant de savoir qu'il peut compter sur la collaboration d'une telle personne. Il remercie également toutes les personnes qui œuvrent en coulisse directement ou indirectement pour l'Association.

Rapport de révision

Urs Seiler prend la parole. Comme chaque année, il a contrôlé les comptes et il peut confirmer que les comptes de la SCS sont très bons.

Nous votons, approbation de la comptabilité annuelle 2020, y c. octroi de la décharge au Comité central.

Approbation de la comptabilité annuelle 2020, y compris l'octroi de la décharge au Comité central en levant le bulletin de vote bleu.

Décharge est accordée au Comité central et la comptabilité annuelle 2020 est approuvée avec une abstention.

5. Approbation du budget 2021

Les détails du budget sont projetés et figurent dans le cahier Comptes annuels 2020 / Budget 2021. Nous sommes quelque peu pessimistes concernant les recettes. Les cotisations des membres sont une fois de plus en baisse et le sponsoring est inchangé par rapport à 2020. Le résultat global pour les comptabilités partielles est estimé à Fr. 22'000.— de moins qu'en 2020, mais reste malgré tout dans les chiffres positifs. Les frais d'exploitation devraient correspondre à

peu près à ceux de 2020. Le budget global établi pour 2021 montre une perte estimée à Fr. 76'000.—, nous allons bien entendu nous efforcer de la réduire. Pour terminer, Bémat Leuenberger saisit une nouvelle fois l'occasion de s'adresser à toutes les commissions. Naturellement chacune a son propre budget, mais elles restent soumises au Comité central pour toutes les décisions importantes.

Bémat Leuenberger demande s'il y a des questions. Aucune question.

Le Comité central propose d'approuver le budget 2021 en levant le bulletin de vote bleu.

Le budget 2021 est approuvé avec une abstention.

6. Fixation de la cotisation annuelle 2022

J'ai déjà mentionné au début les raisons d'une adaptation de la proposition. Un procédé démocratique est le principal bien d'une association et nous sommes persuadés que ce report contribuera à prendre une décision fondée et largement soutenue en 2022.

Bémat Leuenberger, Le transparent vous montre l'évolution du nombre de membres et les effets importants qui en découlent pour la SCS. Le nombre de membres a baissé une nouvelle fois de 1'218 en 2021 par rapport à 2020. Si l'on ajoute à ce chiffre le nombre en recul de 2019, la SCS a perdu 2'598 membres depuis l'AD 2019. Lors de chaque Assemblée des délégués, Bémat Leuenberger tente d'attirer l'attention des délégués sur ce problème pour lequel il n'y a manifestement toujours pas de solution.

Les finances de la SCS souffrent de cette évolution. Si nous prenons comme base jusqu'en 2009, l'année à laquelle la cotisation des membres s'est élevée de Fr 10.— Fr. 15.—, en douze ans, nous avons perdu 13'912 membres qui payaient une cotisation. C'est presque un quart des membres de 2009. Cela équivaut, par exemple, à Fr. 208'000.— en 2020. Le manque à gagner de 2009 à 2021 s'élève à Fr. 1'374'000.—. Ce chiffre est choquant surtout si l'on sait que la population canine croît chaque année et que malgré cela, la courbe du nombre de membres ne s'est pas inversée.

Bémat Leuenberger reste optimiste, mais la balle est dans votre camp. La Journée du chien a été organisée pour la première fois. Elle a eu lieu le 4 septembre 2021.

De nombreux clubs et sections se sont déclarés prêts à participer à cette action et Bémat Leuenberger tient à les en remercier. Nous espérons pouvoir organiser à nouveau cette manifestation l'année prochaine et ainsi gagner de nouveaux membres.

Il est bien clair que cela ne suffira pas à améliorer les recettes dont la SCS a besoin pour le présent et pour construire son avenir. L'augmentation de la cotisation des membres qui a été retirée de l'ordre du jour pour les raisons invoquées au début de l'Assemblée des délégués, vous sera sans aucun doute proposée lors de l'Assemblée des délégués 2022.

Il s'agit d'une augmentation de Fr. 5.— par membre ou de CHF. —.36 par an depuis 2009 donc en 13 ans. L'unique but de cette augmentation des cotisations est de récupérer les montants depuis 2009 à hauteur de Fr. 852'675.—. Bémat Leuenberger aimerait vous rappeler qu'en 2020 nous n'avons pu encaisser que Fr. 662'000.— pour les cotisations. Ce qui équivaut à Fr. 190'000.— de moins qu'en 2009. Ceux qui prétendent, comme on l'a entendu, qu'une augmentation de Fr. 5.— n'est pas supportable financièrement, ne sont tout simplement pas corrects. La communication de Bémat Leuenberger aux membres de la SCS dans la brochure annuelle de clôture pour 2020 a fait dire à un président de section que les contreparties de la SCS étaient très minces. Malheureusement, nous n'entendons que trop souvent ce type de critique simpliste. Les principales prestations de service qui sont à disposition des membres sont projetées sur l'écran. Bémat Leuenberger prie les personnes présentes de bien vouloir les lire.

Pour terminer, Bémat Leuenberger invite les personnes qui le souhaitent à proposer des idées constructives. Nous apprécions toujours lorsque des personnes nous fournissent des solutions pratiques et qu'ensuite nous pouvons les offrir à nos membres.

Béat Leuenberger demande s'il y a des questions dans la salle. Pas de questions.

Nous en arrivons au vote. La cotisation annuelle des membres pour l'année 2023 reste à Fr. 15.- par membre.

Nous vous prions de l'approuver en levant le bulletin de vote bleu.

La cotisation annuelle 2023 est approuvée à l'unanimité.

7. Elections

Hansueli Beer, Cette année, le Comité central doit être réélu pour une durée de mandat allant de 2021 à 2024.

Exceptionnellement, les élections dans les commissions techniques auront lieu après l'AD de la SCS. La CD de la CTAMO aura lieu le 28 août et celle de la CTUS est prévue pour le 23 octobre. Dans le cercle de travail des régions, Peter Bieri a été confirmé en tant que Président. Sincères félicitations. Ces trois Présidents deviennent ou sont membres d'office du Comité central.

Conformément à nos statuts, le CC se compose au maximum de dix membres. En plus des trois membres précédemment cités, il y a encore au maximum sept membres du CC à réélire. Il n'y a toutefois que six candidats. Le CC peut naturellement aussi travailler avec ce nombre.

Se présentent à leur réélection Hansueli Beer, en tant que Président de la SCS, Béat Leuenberger, en tant que responsable des finances et Yvonne Jaussi, en tant que Présidente du CECP.

Les autres membres du Comité central en exercice, Barbara Müller, Janine Böhi-Wenger et Walter Müllhaupt, se présentent également à leur réélection.

Le Président, le chef des finances et la Présidente du CECP sont confirmés dans leur fonction. Sinon le Comité se constitue par lui-même. Naturellement, il est prévu que les membres réélus conservent leur fonction actuelle.

Sont à disposition les propositions de candidature citées précédemment, à savoir les actuelles candidatures.

Jusqu'au délai fixé au 31 juillet, aucune autre proposition d'élection n'est parvenue. Nous ne cherchons donc plus de candidat dans la salle et il n'y aura plus de nominations ultérieures. Si une personne n'est pas réélue, le poste restera vacant.

Si aucune demande n'est faite pour des élections par écrit, l'élection se fait à main levée.

Le nombre de voix autorisées est toujours maintenu à 170.

Venons-en à l'élection du **Président**.

Béat Leuenberger, Le Comité central soutient l'élection de Hansueli Beer.

Tous ceux qui veulent donner leur voix à Hansueli Beer sont priés de lever leur bulletin de vote.

Hansueli Beer est élu avec deux abstentions

Hansueli Beer accepte son élection.

Venons-en maintenant à l'élection du **chef des finances**. Béat Leuenberger, qui est déjà membre du Comité central depuis plus de 23 ans et se représente à l'élection. Veuillez voter pour Béat Leuenberger pour un nouveau mandat en levant votre bulletin de vote.

Béat Leuenberger est élu à l'unanimité.

Béat Leuenberger accepte son élection.

C'est le moment d'élire la Présidente du **Cercle de travail Elevage, Comportement, Protection des animaux**. Il n'est plus nécessaire de présenter Yvonne Jaussi. S'il n'y a pas de question, veuillez voter en levant votre bulletin de vote.

Yvonne Jaussi est élue avec onze abstentions.

Yvonne Jaussi accepte son élection.

Venons-en aux autres membres du Comité central qui étaient déjà en fonction jusqu'à maintenant:

Nous proposons d'élire les trois autres membres in globo; veuillez le confirmer avec votre bulletin de vote.

L'élection in globo est acceptée à l'unanimité.

Election de Barbara Müller, Janine Böhi-Wenger et Walter Müllhaupt en tant que membre du Comité central. Veuillez confirmer votre élection en levant votre bulletin de vote.

Toutes les personnes proposées ont été élues avec deux abstentions

Toutes les personnes acceptent leur élection.

De la sorte, la SCS a élu son Comité central pour les trois prochaines années. Merci pour votre confiance et sincères félicitations aux élus. Je me réjouis de poursuivre notre collaboration.

Comme chaque année, il faut procéder encore à l'élection de l'organe de révision. La Maison Engel Copera AG, à Bern-Liebefeld pose à nouveau sa candidature. La révision est dirigée par Urs Seiler.

Pour donner sa voix à Urs Seiler, il convient de lever son bulletin de vote.

La Maison Engel Copera AG est élue à l'unanimité..

8. Hommages

Hansueli Beer : Nous en arrivons à une magnifique élection! Nous proposons **Imelda Angehrn** en tant que membre d'honneur de la SCS.

Il prie **Ginette Hufschmid** de bien vouloir prononcer son éloge.

Merci Ginette Hufschmid pour ces paroles émouvantes. Après cet hommage touchant, Hansueli Beer prie de voter pour la nomination d'Imelda Anghern en tant que membre d'honneur.

Veuillez lever votre bulletin de vote.

Avec cette marée de bulletins, il ne demande pas s'il y a des abstentions ou des voix contre. Acceptation à l'unanimité.

Imelda Angehrn, sincères félicitations. Hansueli Beer lui remet le certificat et l'insigne d'honneur, un sac contenant des friandises de Balsthal et un bouquet de fleurs.

Hansueli Beer Aujourd'hui, nous remettons deux distinctions du mérite.

Lisbeth Mach ne peut malheureusement pas être présente aujourd'hui. Le report de la date en raison de la pandémie a joué un tour à plus d'un. Nous avons décidé de lui remettre la

distinction du mérite en son absence et le certificat et l'insigne lui seront remis à une autre occasion.

Hansueli Beer prie **Barbara Müller** de bien vouloir prononcer son éloge.
Merci à Barbara Müller.

Hansueli Beer, Nous attribuons une autre distinction du mérite à un pilier de la cynologie : Jean-Pierre Boegli, Hansueli Beer espère que Jean-Pierre Boegli ne lui en voudra pas, mais après tant et tant d'années c'est le terme qui lui convient.
Il prie Sven Dörig, Président du Club des chiens courants, de prononcer son éloge complétée par des mots de Barbara Müller de la CEJE.

Sincères félicitations à Jean-Pierre Boegli. Nous lui remettons le certificat et l'insigne d'honneur, un sac contenant des friandises de Balsthal et un bouquet de fleurs.

Jean-Pierre Boegli remercie pour cet hommage.

Hansueli Beer, Nous pouvons aujourd'hui aussi remettre un certificat d'honneur à Eva Mosimann pour avoir consacré sa vie à la cynologie.
Hansueli Beer prie Barbara Müller de prononcer l'éloge.

Barbara Müller prononce l'éloge pour Eva Mosimann.

Hansueli Beer, Sincères félicitations à Eva Mosimann. Nous lui remettons aussi le certificat et un sac contenant des friandises de Balsthal avec un bouquet de fleurs.

Eva Mosimann remercie pour les paroles élogieuses tenues à son égard.

Les délégués approuvent les hommages et adressent leurs remerciements par des applaudissements.

9. Projet Communication de l'Association 2021 à 2023

Hansueli Beer donne la parole à Andreas Rogger. C'était prévu que ce soit Walter Müllhaupt, mais celui-ci est malheureusement malade.

Andreas Rogger fait une présentation du projet Communication de l'Association 2021-2023.

10. Informations sur l'état intermédiaire de la Fondation Chien Suisse

Andreas Rogger informe, au moyen d'une projection, sur l'état intermédiaire de la Fondation Chien Suisse.

11. Informations sur la «Journée du chien 2021»

Peter Bieri informe, au moyen d'une projection, sur la «Journée chien suisse 2021 ». La «Journée chien suisse 2022» aura lieu le

12. Projet «Adhésion de la SCS à Swiss Olympic»

Faiitan Würsch informe au moyen d'une projection sur le projet «SCS goes Swiss Olympics».

Il donne la parole à des participants dans la salle:

Daniela Lutz (Leonberger Club) demande s'il s'agit d'une question d'argent et de prestations. Actuellement de nombreuses discussions concernant le sport et les Jeux olympiques ont eu lieu. L'animal a-t-il sa place à cet endroit pour fournir des prestations ? Est-il judicieux d'adapter les animaux à nos attentes, de les faire lutter et vaincre ? Elle est très préoccupée par le fait que les performances de nos chiens deviennent un facteur déterminant dans une relation entre l'homme et l'animal.

Faiitan Würsch répond et décrit l'état actuel. Toutes ces disciplines sportives existent déjà. Toutes les disciplines sportives canines sont gérées par des personnes qui ont une certaine ambition. Pour lui, il s'agit de trouver le cadre juridique en Suisse. Aujourd'hui, par exemple, l'Agility ne peut acquérir un terrain qu'en zone industrielle pour créer une place d'entraînement. Dans les zones sportives, aucun sport canin ne peut être exercé. Ce n'est pas conforme à la zone. En devenant une discipline sportive officielle, nous recevons un espace conforme à la zone. Voilà, par exemple, de quoi il en retourne. Finalement, nous devons nous attaquer à tous les effets négatifs de l'ambition personnelle qui agissent d'une manière ou d'une autre sur les disciplines sportives. Cela nous devons le faire, que nous devenions ou pas membre de Swiss Olympic pour avoir un meilleur cadre juridique. Le but de la SCS est dans tous les cas de mettre le chien au centre et de respecter en premier lieu le bien-être du chien. Sinon lors d'une Assemblée des délégués nous devons décider de ne plus exercer de sport canin.

Daniela Lutz (Leonberger Club) demande si le sport équestre fait partie de Swiss Olympic. Faiitan Würsch répond oui.

Hansueli Beer reprend la parole et constate que les questions critiques sont toujours bonnes. Nous pouvons encore en parler de façon bilatérale. Il pense que le problème dont il est question ici est la représentation peu flatteuse des Jeux Olympiques dans la discipline « Pentathlon moderne ». Il est aussi d'avis que cette discipline est préoccupante. L'Association du sport équestre est membre depuis longtemps de Swiss Olympic.

La SCS n'est pas insensible au travail des jeunes. Nous avons « Jeunesse+Chien » et aucune chance de recevoir un soutien de l'Etat. Avec cette adhésion, nous aurions la possibilité de recevoir de l'argent pour la promotion de la jeunesse.

13. Assemblée des délégués 2022

Hansueli Beer, malheureusement aucune société ne s'est encore annoncée pour organiser l'Assemblée des délégués en 2022. Si quelqu'un est intéressé, veuillez vous annoncer jusqu'au 30 septembre au Secrétariat central. Le Comité central prendra une décision lors de sa séance d'octobre. Sinon c'est le Secrétariat central qui organisera à nouveau la prochaine AD. La prochaine AD aura probablement lieu le 30 avril 2022.

14. Divers

Hansueli Beer, Nous ne voulons pas manquer de vous signaler ici le premier congrès cynologique de la SCS qui se tiendra le 2 octobre dans la Ballyhouse à Schönenwerd. Il sera consacré à l'épigénétique et ses conséquences pour l'élevage/la formation canine et nous avons pu obtenir la présence du célèbre neurobiologiste Peter Spork en tant que conférencier. Une manifestation à laquelle il vaut la peine de participer. Les formulaires d'inscription se trouvent à la sortie. Nous nous réjouissons de rencontrer de nombreux participants.

Je vous rends encore attentifs aux manifestations importantes suivantes:

CACIB Fehraltdorf SUMMER, Ve/Sa/Di 27/28/29 août 2021

CACIB Fehraltdorf AUTUMN, Ve/Sa/Di 08/09/10 octobre 2021

IHA Genève, Palexpo, Ve/Sa/Di 19/20/21 novembre 2021

Et naturellement l'exposition canine mondiale en 2023 à Genève. Nous nous réjouissons tout particulièrement pour cette manifestation.
Ne pas oublier les différentes manifestations des sections.

Comme plus personne ne demande la parole, Hansueli Beer met un terme à l'Assemblée officielle des délégués et souhaite à tous un bon apéro. Il remercie chacun pour sa présence et clôt l'Assemblée.

Pour le procès-verbal:

Société Cynologique Suisse SCS

Andreas Rogger, Directeur du Secrétariat central

Les oppositions contre ce procès-verbal doivent parvenir au Comité central dans un délai de 30 jours après sa parution (Art. 27 al. 3 Statuts de la SCS).